Les Infos de Base

mercredi 1^{er} février 2012 volume 15, numéro 5 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Gaudet Éditeur Itée 5278 rue Nantel Saint-Hubert QC J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 450/443-3642 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/



État de la publication

L'Infobase Lois du Québec et la Statutes of Ouébec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 5 du 1^{er} février 2012.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Règlements du Québec et la règles est à jour, sur la base de Regulations of Québec Infobase l'information disponible, au 21

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 5 du 1^{er} février 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 4 du 28 janvier 2012.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient le texte intégral de la G.O.Q., Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 1 du 4 janvier 2012, et de la G.O.Q., Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 3 du 21 janvier 2012.

L'Infobase Lois annuelles du Québec et la Annual Statutes of Québec Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'Infobase Lois du Canada,et la Statutes of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 16 janvier 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 3 du 1^{er} février 2012.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Règlements du Canada et la Regulations of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 1 du 4 janvier 2012.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 janvier 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Lois annuelles du Canada et la Annual Statutes of Canada Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec* — *Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012.

Le **Droit des petites sociétés par actions**— **Accès aux règles et formulaires** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012 et contient maintenant quelque 8 112 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* (*pour présidents et secrétaires*) est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aquaculture commerciale, [R.R.Q., c. **A-20.2**, r. 1], aa. 11-15.

Avis d'indexation, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1286, aa. 1-5.

Règlement sur les taux de cotisation au régime d'assurance parentale, [R.R.Q., c. **A-29.011**, r. 5], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les taux de cotisation au régime d'assurance parentale, D. 893-2011 du 07-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4019, a. 1.

Code de construction, [R.R.Q., c. **B-1.1**, r. 0.01.01], aa. 2.09, 2.10, 3.06, 5.04, 8.14.

Indexation des frais, Avis, (2011) 143 *G.O.* 1, 1281;

Indexation des frais, Avis, (2011) 143 *G.O.* 1, 1282;

Indexation des cotisations et frais, Avis, (2011) 143 *G.O.* 1, 1283;

Indexation des frais, Avis, (2011) 143 *G.O.* 1, 1283.

Code de sécurité, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01.1], aa. 77, 86, 87, 95-97, 106, 130.

Indexation des droits et cotisations, Avis, (2012) 144 *G.O.* 1, 1284;

Indexation des cotisations et frais, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1284;

Indexation des cotisations, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1285;

Indexation des droits, Avis, (2012) 144 *G.O.* 1, 1285.

Règlement sur les frais exigibles des propriétaires de remontées mécaniques et de jeux mécaniques, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.02], a. 1.

Indexation des frais, Avis, (2011) 143 *G.O.* 1, 1289.

Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 1.01], a. 53.

Indexation des droits et frais, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1287.

Règlement sur les contrats de construction des organismes

municipaux, [R.R.Q., c. **C-19**, r. 3], nouveau.

Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 1.01.1], aa. 2, 137.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, D. 1350-2011 du 14-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5745, aa. 1, 2.

Règlement sur les permis, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 3.1.1], titre de la Section V.1 du Chapitre VIII, aa. 73.3, 73.4, 73.8, 73.9, 75.1, 76, 77, 78, 84.1-84.3, 84.5.

Règlement modifiant le Règlement sur les permis, D. 1181-2011 du 23-11-11, (2011) 143 G.O. 2, 5450, aa. 9-16.

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence, [R.R.Q., c. C-26, D. 26-2012 du 19-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 685], nouveau.

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. C-26, r. 2], a. 1.08.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 27-2012 du 19-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 688, aa. 1, 2.

Règlement sur les indemnités et les allocations des jurés, [R.R.Q., c. **J-2**, r. 1], a. 3.

Avis de revalorisation de l'allocation pour garde d'enfants ou d'autres personnes à charge, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 166.

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence, [R.R.Q., c. M-9, r. 2], remplacé.

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence, D. 26-2012 du 19-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 685, a. 17.

Règlement sur les contributions des producteurs de bois de Pontiac, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 110], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bois de Pontiac, Décision 9817 du 17-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 701, a. 1.

Règlement sur les prix du lait de consommation, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 206], ann. A.

Règlement modifiant le Règlement sur les prix du lait de consommation, Décision 9805 du 08-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5823, a. 1.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 292], a. 56.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, Décision 9815 du 17-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 701, a. 56.1.

Règlement sur le remboursement des coûts d'inspection permanente, [R.R.Q., c. **P-29**, r. 4], a. 2.

Avis d'indexation des coûts d'inspection permanente, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1289.

Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau, [R.R.Q., c. Q-2, r. 14], a. 5.

Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau, D. 685-2011 du 22-06-11, (2011) 143 G.O. 2, 2637, a. 5 (partie).

Règlement sur les cotisations au régime de rentes du Québec, R.R.Q., 1981, c. **R-9**, r. 2, Tables A, B.

Arrêté du ministre du Revenu concernant les tables de retenues à la source en date du 4 novembre 2011, A.M. 2011 du 04-11-11, (2011) 143 G.O. 2, 5071.

Règlement sur les régimes complémentaires de retraite, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 6], aa. 13, 13.01.

Avis d'indexation de certains droits exigibles, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1153.

Règlement de prélèvement de la Commission de la construction du Québec, [R.R.Q., c. **R-20**, D. 1026-2011 du 28-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4596], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris, R.R.Q., 1981, c. S-5, r. 1, a. 376.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones *cris*, D. 1333-2011 du 14-12-11, (2011) 143 *G.O.* 2, 5737, a. 1.

Recueil des tarifs du transport privé par taxi, [R.R.Q., c. **S-6.01**, Décision MPTC12-00026 du 16-01-12, (2012) 144 *G.O.* 2, 702], nouveau.

Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 2], annexe.

Règlement modifiant le Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 689, a. 1.

Recueil des tarifs du transport privé par taxi, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 4], remplacé.

Recueil des tarifs du transport privé par taxi, Décision MPTC12-00026 du 16-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 702, a. 17.

Règlement sur les permis d'acquéreur de produits marins, [R.R.Q., c. **T-11.01**, r. 2], aa. 1, 3.

Avis d'indexation des droits exigibles, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1290.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Aucune modification cette semaine.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur l'aéronautique, L.R.C. 1985, ch. **A-2**.

Règlement canadien sur la sûreté aérienne, DORS/2000-111, abrogé.

Règlement canadien de 2012 sur la sûreté aérienne, DORS/2011-318 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 49, a. 806.

Règlement sur les textes désignés, DORS/2000-112, a. 3, ann. 2.

Règlement canadien de 2012 sur la sûreté aérienne, DORS/2011-318 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 49, aa. 801, 802.

Règlement canadien de 2012 sur la

sûreté aérienne, DORS/2011-318 du 16-12-11, (2012) 146 *Gaz. Can.* II, 49, nouveau.

Loi sur la commercialisation des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. A-6.

Ordonnance sur les contributions exigibles des producteurs de bois de l'Estrie (marché interprovincial et commerce d'exportation), DORS/94-356, a. 3.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les contributions exigibles des producteurs de bois de l'Estrie (marché interprovincial et commerce d'exportation), DORS/2011-328 du 20-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 201, a. 1.

Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada, L.R.C. 1985, ch. C-3.

Règlement administratif de la Société d'assurance-dépôts du Canada sur les primes différentielles, DORS/99-120, ann. 2.

Règlement administratif modifiant le Règlement administratif de la Société d'assurance-dépôts du Canada sur les primes différentielles, DORS/2011-312 du 13-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 15, aa. 1-4.

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. C-46.

Arrêté sur les appareils de détection approuvés, TR/85-200, a. 2.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur les appareils de détection approuvés, DORS/2011-313 du 15-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 21, a. 1.

<u>Loi sur les licences d'exportation et d'importation</u>, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

Liste des marchandises d'importation contrôlée, C.R.C., ch. 604, aa. 95, 99, 108, 117.1, 135, 161, 182.

Décret modifiant la Liste des marchandises d'importation contrôlée, DORS/2011-321 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 174, aa. 1-7.

Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée, DORS/89-202, a. 1, annexe.

Décret modifiant la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée, DORS/2011-320 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 170, aa. 1-7.

Licence générale d'importation no 100 — Marchandises agricoles admissibles, DORS/95-37, annexe.

Arrêté modifiant la Licence générale d'importation no 100 — Marchandises agricoles admissibles, DORS/2011-311 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 13, aa. 1-7.

Licence générale d'importation no 7 — dindons et dindes et produits de dindons et dindes pour usage personnel, DORS/95-38, annexe.

Arrêté modifiant la Licence générale d'importation no 7 — dindons et dindes et produits de dindons et dindes pour usage personnel, DORS/2011-308 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 10, a. 1.

Licence générale d'importation no 2 — Volaille et produits de volaille pour usage personnel, DORS/95-39, annexe.

Arrêté modifiant la Licence générale d'importation no 2 — Volaille et produits de volaille pour usage personnel, DORS/2011-306 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 8, a. 1.

Licence générale d'importation no 1 — Produits laitiers pour usage personnel, DORS/95-40, annexe.

Arrêté modifiant la Licence générale d'importation no 1 — Produits laitiers pour usage personnel, DORS/2011-305 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 7, a. 1.

Licence générale d'importation no 8 — Oeufs pour usage personnel, DORS/95-42, a. 2.

Arrêté modifiant la Licence générale d'importation no 8 — OEufs pour usage personnel, DORS/2011-309 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 11, a. 1.

Arrêté sur les méthodes d'allocation de quotas — Oeufs d'incubation et poulets de chair, et oeufs et sous-produits des oeufs, DORS/95-197, annexe.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur les méthodes d'allocation de quotas — Oeufs d'incubation et poulets de chair, et oeufs et sous-produits des oeufs, DORS/2011-303 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 2, a. 1.

Licence générale d'importation no 3 — Froment (blé) et sous-produits du froment (blé) et orge et sous-produits de l'orge pour usage personnel, DORS/95-396, annexe.

Arrêté modifiant la Licence générale d'importation no 3 — Froment (blé) et sousproduits du froment (blé) et orge et sousproduits de l'orge pour usage personnel, DORS/2011-307 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 9, aa. 1, 2.

Licence générale d'importation no 20 — Froment (blé) et sous-produits du

© 2012, Gaudet Éditeur Itée

froment (blé) et orge et sous-produits de l'orge, DORS/95-400, annexe.

Arrêté modifiant la Licence générale d'importation no 20 — Froment (blé) et sousproduits du froment (blé) et orge et sousproduits de l'orge, DORS/2011-310 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 12, aa. 1, 2.

Arrêté sur la méthode d'allocation de quotas de dindons, dindes et de leurs produits, DORS/96-389, annexe.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur la méthode d'allocation de quotas de dindons, dindes et de leurs produits, DORS/2011-304 du 12-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 6, a. 1.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. F-4.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990), DORS/90-231, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990), DORS/2011-327 du 20-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 199, a. 1.

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada, DORS/2002-35, a. 3.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada, DORS/2011-315 du 15-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 25, a. 1.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2011-314 du 15-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 23, a. 1.

Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada, DORS/2002-142, a. 2.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada, DORS/2011-326 du 20-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 197, a. 1.

Loi sur les aliments et drogues, L.R.C. 1985, ch. **F-27**.

Règlement sur les instruments médicaux, d'intérêts, DORS/2007-63, a. 1. DORS/98-282, a. 32.7.

Règlement correctif visant le Règlement sur les instruments médicaux (1667), DORS/2011-322 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 178, a. 1.

Loi sur la Monnaie royale canadienne, L.R.C. 1985, ch. **R-9**.

Décret autorisant l'émission de pièces de monnaie de circulation de deux dollars et de un dollar, précisant leurs caractéristiques et fixant leur dessin, DORS/2011-325 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 195, nouveau.

Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, L.R.C. 1985 (2^e suppl.), ch. 32.

Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension, DORS/87-19, a. 25.

Règlement sur les cotisations des régimes de retraite, DORS/2011-317 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 42, a. 6.

Règlement sur les cotisations des régimes de retraite, DORS/2011-317 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 42, nouveau.

Loi sur les mesures économiques spéciales, L.C. 1992, ch. 17.

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Syrie,

DORS/2011-114, aa. 3, 3.1-4, 9, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Syrie, DORS/2011-330 du 23-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 208, aa. 1-5.

Loi sur les parcs nationaux du Canada, L.C. 2000, ch. 32.

Décret sur les lieux historiques nationaux du Canada, C.R.C., ch. 1112, annexe.

Décret modifiant le Décret sur les lieux historiques nationaux du Canada, DORS/2011-319 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 163, a. 1.

Loi sur les conflits d'intérêts, L.C. 2006, ch. 9, art. 2.

Règlement sur la signification des documents autorisée ou exigée par les articles 53 à 57 de la Loi sur les conflits d'intérêts, DORS/2007-63, a. 1.

Règlement correctif visant le Règlement sur la signification des documents autorisée ou exigée

par les articles 53 à 57 de la Loi sur les conflits d'intérêts, DORS/2011-323 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 181, a. 1.

Loi sur le blocage des biens de dirigeants étrangers corrompus, L.C. 2011, ch. 10.

Règlement sur le blocage des biens de dirigeants étrangers corrompus (Tunisie et Égypte), DORS/2011-78, ann. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur le blocage des biens de dirigeants étrangers corrompus (Tunisie et Égypte), DORS/2011-316 du 16-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 27, aa. 1-7.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

4 © 2012, Gaudet Éditeur Itée